

«Un bijou» de mutuelle

Un réseau de microfinance transforme des villages en Guinée

Yves
Therrien

ytherrien@lesoleil.com



Pendant que le Fonds d'emprunt Québec attend l'adoption de la loi qui lui permettra de créer la première mutuelle de microfinance au pays, l'équipe recevait M^{me} Fatoumata Barry, directrice générale de la Mutuelle d'épargne et de crédit des pêcheurs artisanaux de Guinée (MECREPAG), une mutuelle d'épargne et de crédit des pêcheurs, artisans et agriculteurs de Guinée.

«Notre mutuelle est devenue un bijou, affirme M^{me} Barry, car elle a mis en œuvre le rêve des pêcheurs et de nombreuses femmes qui voulaient développer leur commerce.»

Plus étonnant encore, la coordonnatrice du projet de Québec, Claire Robitaille, avait été associée à la mise en place de la MECREPAG à Conakry, capitale de la Guinée. Et pourtant, à quelques années d'intervalle, les deux organisations veulent répondre à des problématiques analogues : l'accès au crédit pour des travailleurs autonomes ne répondant pas aux critères des institutions financières; permettre aux travailleurs d'économiser de petites sommes. Et à Québec, on ajoute la microassurance pour les gens qui ne correspondent pas aux normes et aux exigences des grandes compagnies d'assurances.

M^{me} Barry, à Québec pour un stage du programme Uniterra 2 du Centre d'étude et de coopération internationale (CECI) et de l'entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC), se souvient

des problèmes vécus par les unions de pêcheurs et les coopératives de travailleurs avant 2006. Certaines organisations, même dans le monde du microcrédit, ne voulaient pas prendre de risque avec les pêcheurs. Des normes sévères et des échéances courtes rendaient les prêts peu attrayants.

Le CECI envoie Claire Robitaille avec le mandat d'aider à bâtir l'étude de faisabilité et le plan d'affaires. La MECREPAG sera agréée en 2007 avec un premier point de service pour desservir plus de 400 coopératives réparties sur 300 kilomètres de littoral. Le siège social s'installe au port de pêche de Témétaye, le plus pauvre des ports de la capitale.

LE VENT DANS LES VOILES

Outre le siège social de sa caisse, la MECREPAG a maintenant cinq autres points de service avec une caisse. Dans les prochaines années, la directrice souhaite ouvrir sept ou huit autres lieux pour continuer la relation de proximité avec les membres disséminés un peu partout sur les côtes de la Guinée.

Plus encore, la MECREPAG a mis au point une formule de transfert bancaire par téléphone cellulaire. Ce qui permet aux femmes de déposer leurs gains directement au lieu de se taper 300 km avec de l'argent comptant pour aller faire un dépôt, avec les risques de vol que cela comporte.

Et, côté épargne et microcrédit, les fonds amassés servent en partie au prêt. Près de 40 % de l'épargne des 2834 membres, dont 1996 femmes, servent à la mutuelle pour prêter à d'autres travailleurs. «Notre mutuelle se porte très bien, ajoute M^{me} Barry, car nous avons développé de nombreux services.



Fatoumata Barry, directrice générale de la MECREPAG, et Claire Robitaille, qui coordonne le projet de mutuelle de microfinance du Fonds d'emprunt Québec. — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Cependant, nous sommes toujours à la recherche de partenariats et de bailleurs de fonds pour continuer notre progression, consolider des emplois existants et en créer des nouveaux.»

Elle donne l'exemple d'une subvention reçue par l'entremise de l'ONU devant servir à créer au moins 100 nouveaux emplois chez les jeunes. Les résultats ont été près du double avec 193 créations d'emplois dans le secteur des pêches.

POUVOIR DES FEMMES

«Avec la mutuelle, révèle-t-elle, nous assurons un meilleur marché, avec des ventes en plus grande quantité. Nous assurons le renforcement du pouvoir économique des femmes. Par exemple, lorsque nous donnons un moteur hors-bord à une femme, elle peut engager son équipe de pêcheurs, vendre plus de poisson, donner des contrats à des femmes qui fument le poisson. L'argent circule et fait vivre toute une communauté juste avec un moteur pour une barque de pêcheur.»

Bientôt au Québec

Le projet de mettre sur pied la première mutuelle de microfinance est sur le point de se réaliser. Le premier projet de loi privé est mort au feuilleton à cause des élections au mois d'août, mais un nouveau projet remanié a été déposé le 15 novembre et pourrait être adopté avant la fin des travaux de l'Assemblée nationale au début de décembre.

Linda Maziade, directrice générale de Fonds d'emprunt Québec, espère que cette fois sera la bonne. Cette mutuelle de microfinance, une première du genre au Canada, regroupera la microassurance et l'épargne qui s'ajouteront aux autres services à l'entrepreneuriat offerts depuis une quinzaine d'années.

«Le délai dû aux élections, précise M^{me} Maziade, a permis de figoler le projet accepté par tous les ministères concernés. À notre connaissance, il

n'y a pas d'opposition ni dans les rangs des députés ni dans la direction des organismes gouvernementaux.»

OFFRE COMPLÈTE

Lorsque la mutuelle sera créée, tous les volets financiers, transactionnels, prêt, épargne et assurance, seront sous la gouverne de la nouvelle organisation. Le Fonds d'emprunt Québec existera toujours pour les volets formations et accompagnement des entrepreneurs.

La microépargne et la microassurance seront mises en place graduellement avec des partenaires dans les domaines respectifs.

«Nous aurons maintenant une offre complète de services pour aider les petits entrepreneurs à réaliser leur projet alors qu'ils sont refusés par les grandes institutions financières», conclut M^{me} Maziade.

Yves Therrien

3079472

INFORMATIQUE

EBR

IBM
Partenaire
commercial
Élite

IBM et son NOUVEAU SYSTÈME

NETEZZA

Faire une requête
à vos bases de données
n'aura jamais été aussi rapide!

Contactez-nous pour plus d'information 1 800 567-2336

www.ebr.ca

Québec

Montréal

Gatineau

Saguenay